

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-654312

129839

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 7986		Société : RADY	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(s)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ABDELILLAH MOHAMED			
Date de naissance : 23/03/1965			
Adresse : ALIA 2 Rue 43 N° 101 OULFA CASABLANCA			
Tél. : 0601166522 Total des frais engagés : 1297 Dhs			

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin
Cachet du médecin :
Date de consultation : 12/08/2022
Nom et prénom du malade : Abdellah MOHAMED
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Rd SCUTAIRE
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 12/08/2022

Signature de l'adhérent(e) :



H. HAKAM

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/07/2022	Q2		250,0000	INP 1030072070

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Demandeur au Pharmacien du du Fourneau	Date	Montant de la Facture
Docteur en Pharmacie A.L. 08.2022	147,00	
Angle Bd. Oued Sebou		
Rue 150, El Qalaa		
CASABLANCA		
010 5149 7000 055 96 88 00		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIQUE JU Technicienne Diplômée Boulevard Oued Tensift 133590 Casablanca	15/02/2024					900 DT

Dr Laila Tazi Mezalek

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Experte assermentée au près des tribunaux



الدكتورة ليلى التازي المزعلك
اختصاصية في طب و جراحة العيون
خبيرة محلفة لدى المحاكم

Diplômée en Phacoemulsification et Chirurgie Refractive à Bordeaux

Diplômée en Chirurgie Vitréorétinienne de Dijon France

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Ancienne Interne de l'Hôpital 20 Août Casablanca

Médecin des Services Sociaux des Forces Armées Royales

12 Août 2022

دبلوم في حماحة الحالة وتصحيح النصر ببوردو فرنسا

ابراهيم في دراسة الشبكية بـ بحثه فـ نسـا

عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون

طيسق داخلية ساققة بمستشفى الحاميم، 20 غشت الدار البيضاء

طبعة بالمصالح الاجتماعية لقوى المصلحة الملكية

BLEPHAGEL

Gel nettoyant des paupières 1x/ jour, les deux yeux, 1 Mois

147.

S.P

5.

Tube

LYS PHARMA SARL AU
TAHIRI-JOUTI Jaouad
Docteur en Pharmacie
487, angle Bd. Oued Sebou
et Rue 150, El Oulemia
CASABLANCA

PPC 147.00 DH

Dr. CHAPONI H.

A large, solid black oval is centered on a light blue background. A diagonal watermark with the text "ZU MEINER" and "JUGEND" is visible across the image.

٧١٠، ملتقى شارع تانسيفت وشارع واد سيو - الطابق الثاني - رقم ٤ الألفة - الدار البيضاء ٠٥ ٢٢ ٤٣ ٠٤ ٨٢

INPE: 091172270 710, Angle Bd. Tensift et Bd. Oued Sebou 2^{ème} étage, N° 4 El Oulfa - Casablanca

Dr Laila Tazi Mezalek

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Experte assermentée au près des tribunaux



الدكتورة ليلي التازي المزعلك

اختصاصية في طب و جراحة العيون

خبيرة محلفة لدى المحاكم

Diplômée en Phacoemulsification et Chirurgie Refractive à Bordeaux

Diplômée en Chirurgie Vitréorétinienne de Dijon France

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Ancienne Interne de l'Hôpital 20 Août Casablanca

Médecin des Services Sociaux des Forces Armées Royales

12 Aout 2022

دبلوم في جراحة الجلاة و تصحيح البصر ببوردو فرنسا

دبلوم في جراحة الشبكية بديجو فرنسا

عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون

طبية داخلية سابقة بمستشفى الجامعي 20 غشت الدار البيضاء

طبية بالصالح الاجتماعي للقوات المسلحة الملكية

Mr. ABDELILLAH YASSINE

Monture + verres correcteurs VL

blue cut Antireflets multi-couches, Amincis

OD = - 2.00

OG = - 1.75

OPTIQUE 32
Opticienne Diplômée
Alia 1 Rdc Boulevard Oued Tensift
N° 180 Hay El Oula - Casablanca
Tél : 05 2 73 35 90

710, Angle Bd. Tensift et Bd. Oued Sebou 2^{ème} étage, N° 4 El Oulfa - Casablanca
Dr. LAILA TAIZI MEZALEK

05 22 43 04 82, 710, ملتقى شارع تانسيفت وشارع واد سبو - الطابق الثاني - رقم 4 الألفة - الدار البيضاء

INPE: 091172270 710, Angle Bd. Tensift et Bd. Oued Sebou 2^{ème} étage, N° 4 El Oulfa - Casablanca

FACTURE

No 0193

Me/Mme :
 YASSINE A.B.Dellalh

Casablanca le 15/08/2022

Matricule :

Nom Article	Désignation	P.U	P.Total
	Numéro :		
	Monture de Lunette :optique		200 DT
	Verres Organique :Organique AR Bleu		700 DH
	V.Loin : O.D : Axe :CYL:SPH: -2,00		
	O.G : Axe :CYL:SPH: -1,75		
	V.Près : O.D : Axe :CYL:SPH:		
	O.G : Axe :CYL:SPH:		
	ADD :O.D :		
	Ophtalmo :E.I.P		
	Neuf cert DH		900 DH

OPTIQUE 35
 Opticien Diplômé
 Alia 1 Rdpt 100
 N° 188 Hay Oulfa - Casablanca
 Tél : 06 12 73 35 90